
 <p>SAGE Bassin Houiller Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux</p>	SAGE BASSIN HOULLER	Créé le 31/05/13
	Réunion du Bureau et Comité de rédaction n°1 Relevé de décisions	

Nature de la réunion	Comité de Rédaction des documents du SAGE (PAGD et Règlement)
Date de la réunion	Lundi 27 mai 2013 – 14h00 / 16h30
Lieu de la réunion	Salle Communale – Mairie de LACHAMBRE

Etaient présents	
Nom	Rôle
Simone HAMANN	Présidente de la CLE / Présidente du Syndicat Intercommunal d'assainissement des Trois Vallées / Maire de Lachambre
Jean-Claude HOLTZ	1er Vice-Président de la CLE / Vice-Président dans le domaine des Finances du Conseil Général de la Moselle / Conseiller Général du canton de Stiring-Wendel / Maire de Stiring-Wendel
Raymond MAREK	2ème Vice-Président de la CLE / Président du Syndicat Mixte d'Assainissement du Sud de la Bisten / Maire de Guerting
Nicole HOERNER	3ème Vice-Présidente de la CLE / Représentante de l'UFC (Union fédérale des consommateurs) Que Choisir
Jean-Bernard MARTIN	Membre du Bureau de la CLE / Président du Syndicat Intercommunal d'aménagement et d'entretien de la Rosselle / Conseiller Général du canton de Behren-lès-Forbach / Maire de Cocheren
Chaû TON	Conseil Régional de Lorraine
Fabienne KERVAREC	Bureau d'études ACTéon
Vincent JOLIVET	Bureau d'études ACTéon
Emmanuelle PAILLAT	Cabinet Paillat, Conti et Bory
Valérie PLANTIER	Conseil Général de la Moselle

Sont excusés	
Nom	Rôle
Gaston ADIER	Membre du Bureau de la CLE / Président du Syndicat Intercommunal d'assainissement du Lauterbach / Maire de Carling
Jean Baptiste LUSSON	Membre du Bureau de la CLE / Président du Groupement d'Etude et de Conservation de la NAture en Lorraine (GECNAL)

	Fichier	Page
	SAGE_comite_redaction_N1_2013_05_27_CR_def_modif_apres_coredac2.doc	1 / 7

 SAGE Bassin Houiller <small>Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux</small>	SAGE BASSIN HOULLER	Créé le 31/05/13
	Réunion du Bureau et Comité de rédaction n°1 Relevé de décisions	

Armand BELLOTT	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL Lorraine)
Jean Marie DELRUE	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL Lorraine)
Agnès COURTY	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL Lorraine) / Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)
Pascal RIDGEN	Direction Départementale des Territoires de Moselle (DDT 57)
Emilio RODRIGUEZ	Agence de l'Eau Rhin Meuse
Aurélie POIRIER	Conseil Général de la Moselle
Stéphanie GRIES	Conseil Régional de Lorraine

Secrétariat de la réunion	Animateur SAGE
Animation de la réunion	Animateur SAGE – Cabinet ACTéon

Liste de Diffusion	Présents / Excusés à la réunion
---------------------------	---------------------------------

Ordre du jour

ACCUEIL

1. **Demande de la Société EGL à la CLE**
2. **Atelier des Territoires – Marché Evaluation Environnementale : Réunion de démarrage**
3. **Rédaction des Documents du SAGE : PAGD**

	Fichier	Page
	SAGE_comite_redaction_N1_2013_05_27_CR_def_modif_apres_coredac2.doc	2 / 7

**Réunion du Bureau
et Comité de rédaction n°1
Relevé de décisions**

ACCUEIL

- Simone HAMANN introduit la réunion à 14h00, remercie de la présence des participants et informe de la liste des personnes excusées.
- Comme suite à la proposition de Mr Adier, la prochaine réunion du comité de rédaction se déroulera à la mairie de Carling.
=> Informer Mr ADIER

1. Demande de la Société EGL à la CLE

Mail adressé à la CLE en date du 26 mars 2013 par Mr Briens

[...] Notre société serait intéressée à recevoir une lettre de la part de la CLE qui résumerait la position de la CLE sur notre projet possible d'exploitation de gaz de houille et son interaction avec les ressources en eau du Bassin Houiller, ce qui était le sujet de notre présentation. [...]

Réponse des membres du Bureau présents

- S'interrogent sur la finalité de cette demande.
- Ne souhaitent pas rédiger un avis écrit sur le projet d'exploration de la sté EGL
- Attendent des compléments d'information (notamment lors des visites du mois de septembre)
- Souhaitent recueillir l'avis d'experts indépendants sur le sujet

=> Informer Mr BRIENS (EGL)

Lors du COREDAC 2, Mme Hoerner a souhaité un complément à ce compte rendu concernant la demande EGL

⇒ **Il est nécessaire de recueillir l'avis d'experts indépendants sur le sujet du gaz de houille**

2. Atelier des Territoires – Marché Evaluation Environnementale : Réunion de démarrage

Présentation – Emilie Bertaux

- présentation du cabinet, de l'étude
- méthodologie
- planning
- que vont-ils demander ? à qui ?
- comment vont-ils s'appuyer sur le Comité de Rédaction?
- **Voir diaporama en PJ**

Observations – remarques – Articulations avec le PAGD ?

=> Prévoir un RDV téléphonique CG57 / ATD / ACTéon

**Réunion du Bureau
et Comité de rédaction n°1
Relevé de décisions**

3. Rédaction des Documents du SAGE : PAGD

Présentation Fabienne Kervarec et Vincent Jolivet (ACTeon), appui juridique d'Emmanuelle Paillat, avocate

▪ **Information préalable**

- Fabienne Kervarec, en charge du projet à ACTeon, va bientôt quitter Colmar pour ouvrir une antenne d'ACTeon à Nantes. Ne pouvant plus suivre cette étude de près depuis Nantes, c'est Vincent Jolivet, basé à Colmar qui est le nouveau chef de projet pour ACTeon. Toutefois, pour la bonne continuité du travail, Fabienne conserve quelques jours disponibles pour cette étude et continuera de travailler aux cotés de Vincent Jolivet.

▪ **Les échanges sur le rôle de la structure porteuse :**

- Constat actuel : on ne voit pas actuellement émerger de structure porteuse.
- Les participants s'interrogent sur la nécessité de cette structure porteuse :
 - Création d'une nouvelle structure et d'un nouvel échelon territorial à ajouter au "mille-feuilles" des collectivités
 - Nécessité d'une cohérence territoriale ou hydrographique
 - Chaû TON, par son expérience au SAGE BF, souligne que le rôle de la structure est notamment d'animer la politique du SAGE et de faire vivre la CLE.
Dans le Bassin Ferrifère, c'est la Région qui va jouer ce rôle (motif : le SAGE BF est localisé sur plusieurs départements)
 - Emmanuelle Paillat précise qu'à partir du moment où il y a des actions définies dans la stratégie du SAGE : il y a vraiment besoin d'un animateur/moteur sur le terrain et d'une structure bien identifiée et reconnue.
- Quelle pourrait être cette structure porteuse ?
 - Le Département de la Moselle ?
=> infime partie de son territoire; peu légitime à assurer cette mission.
 - Le syndicat Mixte du SCoT du Val de Rosselle ?
=> emprise territoriale à agrandir; lisibilité de l'action ? compétence "eau" à acquérir
 - Un autre syndicat mixte à créer ?
=> ajout d'une nouvelle structure au "mille-feuilles" territorial

=> On ne voit pas encore émerger de structure porteuse mais son rôle dans la mise en œuvre du SAGE (animation de la politique et suivi des actions) est essentiel et sera rappelé dans le PAGD.

**Réunion du Bureau
et Comité de rédaction n°1
Relevé de décisions**

▪ **Structuration du PAGD**

- Emmanuelle Paillat précise que le projet de PAGD, tel qu'il est présenté aux participants, est conforme aux textes.
- Rappel du plan proposé :
 1. Préambule
 2. Synthèse de l'Etat des lieux
 3. Moyens prioritaires pour atteindre les objectifs généraux ou dispositions du SAGE
 4. Moyens et modalités de mise en œuvre du SAGE et de son suivi
 Annexes

Les enjeux et objectifs généraux exigés par les textes figurent dans les 2^{ème} et 3^{ème} parties précitées.

▪ **Portée juridique du PAGD**

- Les participants notent l'importance de la portée juridique et du travail d'écriture :
 - ⇒ pour la sécurisation du document
 - ⇒ pour l'applicabilité des mesures (importance des conseils des services de la Police de l'Eau par exemple, et ce, très en amont)
- Chaû TON, par son expérience au SAGE BF, fait remarquer l'intérêt d'avoir une écriture concomitante du PAGD et du Règlement

=> Des premiers éléments de rédaction du Règlement seront donc proposés au COREDAC n°2.

▪ **Questions à trancher avant d'aller plus loin dans la rédaction du PAGD**

- D'une manière générale, nécessité de LISIBILITE et d'EFFICACITE du Document
- Concernant la partie 1/ PREAMBULE
 - Reprendre le schéma d'objectifs du préambule pour qu'il soit en cohérence avec :
 - la déclinaison par objectifs au niveau du PAGD
 - le listing d'actions (N° et libellé)
- Positionnement par rapport à l'évolution de la partie 2/ ETAT DES LIEUX
 - Emmanuelle Paillat précise que l'ETAT DES LIEUX ne peut être mis à jour par une synthèse de l'état des lieux qui comporterait des éléments nouveaux. Cette mise à jour nécessite une validation de la CLE.
 - La synthèse de l'Etat des lieux doit donc être fidèle à l'Etat des lieux !
 - Cependant, il peut être précisé une évolution de certains points depuis 2008, date de l'Etat des lieux : ces remarques doivent être limitées et ne pas changer la stratégie. Elles ne pourront pas formellement figurer dans la synthèse de l'état des lieux.

=> L'idée d'un encadré distinct de la synthèse précitée reprenant les principales évolutions depuis la rédaction de l'état des lieux est validée. Cet encadré devra être clairement identifié comme ne provenant pas de l'état des lieux.

**Réunion du Bureau
et Comité de rédaction n°1
Relevé de décisions**

○ **Modifications à apporter dans la partie 3/ DISPOSITIONS DU SAGE**

- Objectif par objectif, le tableau synthétique est jugé très important et doit être le plus lisible possible
=> ajouter le n° des dispositions correspondantes dans les tableaux
- Les actions liées à la connaissance seront déclinées par objectif (et non regroupées dans une partie distincte).
Rq : Cette option est la plus fréquente dans la rédaction des PAGD (par exemple celui du Bassin Ferrifère
=> le lien internet vers le PAGD SAGE BF sera envoyé aux participants).
- De même pour les actions liées à la gouvernance
- De même pour les actions liées à la communication

=> les différentes actions de connaissance / communication / gouvernance, seront intégrées dans chaque disposition.

Une charte graphique avec un code couleur sera utilisée pour les distinguer et guider le lecteur.

➤ Les PRIORITES des Actions par Objectifs

- Travail difficile
- Les participants souhaitent qu'on leur propose plusieurs critères, plusieurs exemples, afin d'avoir une meilleure lisibilité, et mesurer quelles sont les options possibles

=> Plusieurs options seront proposées pour hiérarchiser les priorités dans chaque disposition.

Ce travail sera transmis avant le COREDAC N°2.


➤ Concernant les ANNEXES :

➤ Liste d'actions :

- ✓ Nécessité d'avoir le listing complet
- ✓ Classement des actions :
 - conserver la colonne « plus-value du SAGE »
 - scinder la colonne "hors SAGE" en "actions réglementaires" et "actions en cours"
- ✓ Ajouter une colonne indiquant les numéros des objectifs du PAGD, auxquels l'action se rapporte

➤ Catalogue d'actions (avec description de chaque action en "Fiche Action") :

- ne garder que les actions du PAGD (=« plus-value du SAGE »)

 <p>SAGE Bassin Houiller Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux</p>	SAGE BASSIN HOULLER	Créé le 31/05/13
	Réunion du Bureau et Comité de rédaction n°1 Relevé de décisions	

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Autres Remarques</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ Il y aura plus de questions sur le PAGD quand la rédaction à proprement parler aura commencé ; ○ Souhait des membres du COREDAC d'avoir les documents plus tôt ; ○ Le COREDAC fonctionnera partie par partie.
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Simone HAMANN clôt la réunion à 16h30.

A FAIRE POUR LE COREDAC N°2 (Récapitulatif)	
	➤ RAPPELER dans le PAGD, le rôle d'une structure porteuse dans la mise en œuvre du SAGE (animation de la politique et suivi des actions).
	➤ PROPOSER des premiers éléments de rédaction du REGLEMENT
	➤ ENVOYER le lien Internet vers le PAGD du SAGE BF
	➤ MODIFIER le schéma du préambule
	➤ AJOUTER un encadré reprenant les principales évolutions depuis la rédaction de l'état des lieux, dans la synthèse de l'état des lieux.
	➤ MODIFIER TABLEAUX dans partie 3/
	➤ INTEGRER dans chaque Disposition de la partie 3/, les différentes actions de connaissance / communication / gouvernance. (Une charte graphique avec un code couleur sera utilisée pour les distinguer et guider le lecteur.)
	➤ HIERARCHISER LES ACTIONS PAR OBJECTIF <ul style="list-style-type: none"> • Proposer plusieurs pistes pour décliner les priorités

	Fichier	Page
	SAGE_comite_redaction_N1_2013_05_27_CR_def_modif_apres_coredac2.doc	7 / 7